Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051104-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 4 mai 2026
Date d'affichage : 4 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-05-11-04 : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Rapporteur : Jean-Luc STRUGAREK
L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire ou de son représentant et de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants (pour les communes de 2 000 habitants ou moins).

Le Conseil doit proposer 24 noms à la Direction Générale des Finances Publiques.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe d'habitation, taxes foncières).

Le rôle de la Commission en matière d'évaluation foncière

- Elle dresse avec l'administration la liste des locaux de référence
- Elle participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties
- Elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties et non bâties nouvelles ou faisant l'objet d'un changement d'affectation ou de consistance
- Elle signale tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties portés à sa connaissance

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051104-DE

Sont proposés les 24 noms suivants :

	Nom	Prénom
1	STRUGAREK	Jean-Luc
2	DUBOIS	Karine
3	OMNES	Jean-Pierre
4	ETIENNE	Brigitte
5	ANDRE	Alain
6	COURCOUX	Magali
7	ANDOUARD	Emmanuel
8	LE BOUEDEC	Marine
9	ROUXEL	Jérôme
10	MORIN	Marie-Noëlle
11	BERTHELOT	Jean
12	LAURENT	Martine
13	BIDAUD	Julien
14	POTTIER	Chantal
15	LEFORT	Olivier
16	HAMON	Chloé
17	MAGDELAIN	Emmanuel
18	RENAULT	Claudine
19	TOUBLANC	Jean-Philippe
20	BIDAUD	Valérie
21	RENAULT	Marcel
22	BOULARD	Gérard
23	ROUXEL	Alain
24	DENIS	Michel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide la liste de noms proposés pour la Commission Communale des Impôts Directs.

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 12 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor